

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DU SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION, DE TRAITEMENT ET DE VALORISATION
DES DECHETS BEAUJOLAIS DOMBES

Nombre de conseillers en exercice : 51
 Date de convocation : 01/07/2022

Date d'affichage :

Objet : Création d'un emploi non permanent et autorisant le recrutement d'un agent contractuel pour mener à bien un projet ou une opération identifiée

L'an deux mil vingt-deux, le 8 juillet à 14 h 30, le Syndicat Mixte s'est réuni en session ordinaire au Restaurant l'Ambiance à Limas, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHEMARIN.

Le conseil a pu valablement délibérer à cette occasion, sans condition de quorum.

Tit.	Coll Terr	NOM Prénom	Présent (x) ou excusé (e)
x	AVB	AURION Rémi	
	AVB	CHEVALIER Armelle	
x	AVB	DAUMAS Nathalie	EXCUSEE
x	AVB	DECEUR Patrice	X
x	AVB	FROMENT Benoit	
	AVB	LIEVRE Gaétan	
	AVB	LONGEFAY Fabrice	
x	AVB	MANDON Olivier	X
x	AVB	MATRAY Bernard	X
x	AVB	PARIOT Véronique	X
x	AVB	PERRIN Jean-Charles	X
x	AVB	REBAUD Catherine	EXCUSEE
x	AVB	ROMANET Michel	
	AVB	TACHON Gérard	X
	AVB	TROUVE Michel	
x	CCBPD	BLANCHET René	X
	CCBPD	BOUCHARD Loïc	
x	CCBPD	BOUVET Nicole	X
x	CCBPD	FLAMAND Guy	X
x	CCBPD	GHIRARDI Aurélie	X
x	CCBPD	LEBRUN Pascal	
	CCBPD	LEGLISE Gaëlle	
	CCBPD	MERCIER Hervé	
x	CCBPD	MUNDA Bruno	EXCUSE
x	CCBPD	TERRIER Pascal	EXCUSE
	CCBPD	TRONCY Thierry	
	CCDSV	BONTEMPS-HESDIN Carole	EXCUSEE
x	CCDSV	CHAUMONT Armand	
x	CCDSV	DOMPOINT Daniel	EXCUSE
x	CCDSV	FORNES Christine	X
	CCDSV	GARNIER Gilles	
x	CCDSV	LAUTIER Vincent	EXCUSE
x	CCDSV	REY Bernard	X
	CCDSV	VALLOS Frédéric	
x	MBA	COGNARD Jean-François	EXCUSE
	MBA	DARMEDRU Brigitte	EXCUSEE
x	MBA	MANTOUX Guy	X
	COR	BLEIN Bernadette	
x	COR	CHAMPALE Aymeric	
x	COR	CORGIER Vincent	
x	COR	GERBERON Alain	X

Tit.	Coll Terr	NOM Prénom	Présent (x) ou excusé (e)
	COR	LAGOUTTE Jean-Robert	
x	COR	PERONNET Alain	EXCUSE
x	COR	PONNET René	X
x	COR	SALEMBIER René	X
x	COR	SONNERY Patrick	
	COR	SOTTON Martin	
	COR	SUCHET Ghislaine	EXCUSEE
x	CCPA	DE LA TEYSSONNIERE Hervé	X
x	CCPA	DOUILLET José	EXCUSE
x	CCPA	FORT Frédéric	X
	CCPA	LAROCHE Olivier	EXCUSE
x	CCPA	LOMBARD Daniel	X
x	CCPA	MONCOUTIE Lucie	X
	CCPA	PAULOIS Frédéric	X
	CCPA	PEYRICHOU Gilles	EXCUSE
	CCSB	BAGHDASSARIAN Patrick	EXCUSE
x	CCSB	BIOSA Françoise	X
x	CCSB	CHEMARIN Jean-Paul	X
	CCSB	DUCLOS Yvette	EXCUSEE
x	CCSB	FAYARD Daniel	X
x	CCSB	LAMURE Thierry	X
	CCSB	MIGUET Frédéric	
x	CCSB	MOREY Jean-Michel	X
x	CCSB	THEVENON René	X
x	SIRTOM	BLOT Yves	X
	SIRTOM	DEMAIZIERE Thierry	EXCUSE
x	SIRTOM	MAYA Michel	X
x	SIRTOM	PEGON Catherine	EXCUSEE
	SIRTOM	TAUPENOT Patrick	
x	SMIDOM	AGATY Guillaume	EXCUSE
	SMIDOM	AUBLANC Jean-Claude	
	SMIDOM	BIGOT Agnès	EXCUSEE
x	SMIDOM	COTTEY Romain	EXCUSE
	SMIDOM	DAVIDIAN Philippe	X
x	SMIDOM	FERRE Paul	EXCUSE
x	SMIDOM	JACQUET Claude	
x	SMIDOM	LUX Jean-Michel	X
x	SMIDOM	VIOT Dominique	EXCUSEE

Accusé de réception en préfecture
 069-256900705-20220719-22-634-DE
 Date de réception préfecture : 20/07/2022

Monsieur Jean-Paul CHEMARIN, Président du Sytraival, rappelle au Comité syndical, que les articles L.332-24, L.332-25 et L.332-26 du code général de la fonction publique autorise le recrutement d'un agent contractuel pour un contrat à durée déterminée afin de mener à bien un projet ou une opération identifiée. Le contrat est conclu pour une durée minimale d'un an et d'une durée maximale de six ans. L'échéance du contrat est la réalisation de son objet, c'est-à-dire la réalisation du projet lui-même.

Monsieur Jean-Paul CHEMARIN, expose également au Comité syndical, qu'il est nécessaire de prévoir ce poste intitulé « Chargé de prévention », qui aura pour objectif la réduction des tonnages des déchets, et la mise en place de la loi AGECE (Anti-gaspillage et économie circulaire).

Les missions de ce poste sont les suivantes :

- Suivre les PLPDMA (Plan local de prévention des déchets ménagers assimilés de nos adhérents,
- Mettre en place, animer des actions de prévention et de réduction des déchets au niveau du SYTRAIVAL,
- Aider nos collectivités à la mise en place de certaines actions de prévention,
- Piloter, animer et suivre l'expérimentation sur la collecte des biodéchets,
- Participer et suivre la mise en place du compostage de proximité de nos adhérents,
- Sensibiliser la population à la prévention et à la réduction des déchets,
- Appui technique a service collecte sélective et communication,
- Piloter et animer la commission Economie circulaire/prévention,
- Piloter et animer en partenariat avec une partie de l'équipe (SYTRAIVAL) ma commission biodéchets/déchets verts.

Ces tâches requièrent des compétences spécifiques.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, Monsieur Jean-Paul CHEMARIN, propose au Comité syndical de créer, à compter du 1^{er} Octobre 2022, un emploi non permanent sur le grade de Technicien Territorial dont la durée hebdomadaire de service est de 35/35^{ème}, et de l'autoriser à recruter un agent contractuel pour une durée de 1 an, renouvelable par décision expresse sous réserve de ne pas excéder une durée totale de six ans exigés pour bénéficier d'un renouvellement en CDI.

Après en avoir délibéré, le 08/07/2022, l'assemblée délibérante,

DECIDE à l'unanimité

- De recruter un contrat de projet sur le grade de Technicien Territorial pour effectuer les missions détaillées dans la présente délibération, pour répondre au besoin temporaire de la collectivité afin de mener à bien le projet de réduction des tonnages des déchets, et la mise en place de la loi AGECE, d'une durée hebdomadaire de travail égale à 35/35^{ème}, à compter du 01/10/2022 et jusqu'au 30/09/2023.
- D'autoriser le Président à signer un contrat d'engagement de projet sur le grade de Technicien Territorial.
- La dépense correspondante est inscrite au chapitre 12 article 6411 et 6413.

Transmis en Sous-Préfecture et certifié exécutoire le :

Le secrétaire,
Olivier MANDON

Le Président,
Jean-Paul CHEMARIN

